Lire le journal.

S'inscrire |
Se connecter

Mercredi 3 Juin 2015

Actualités » Économie région » Champagne

Publié le Mardi 2 Juin 2015 à 11h02

À quoi sert le Comité Champagne?

Sophie Claeys-Pergament

Grâce au rapport d'activité 2014, chacun peut mieux comprendre à quoi sert la structure de l'interprofession champenoise, ses objectifs, ses missions et son coût.



Depuis 74 ans, le Comité Champagne réunit vignerons et maisons de champagne.

Quelques chiffres dans une note administrative, jusqu'à maintenant le rapport d'activité annuel du Comité Champagne (Ex Comité interprofessionnel des vins de Champagne) était peu ou prou communiqué. Une période terminée puisque depuis la semaine dernière, le rapport 2014 est sur le site Champagne.fr. « C'est une façon de montrer les actions concrètes réalisées l'an passé au sein de notre structure » explique Thibault Le Mailloux, directeur de la communication du Comité Champagne. « Il s'agit d'expliquer nos diverses fonctions au sein de l'interprofession et également de présenter une meilleure lisibilité sur nos résultats. » Un double objectif permettant de mieux comprendre cette structure si importante en Champagne.

Depuis 74 ans, le Comité Champagne actuellement sous la direction de Vincent Perrin, réunit vignerons et maisons de champagne autour du destin collectif d'un vin d'appellation d'origine contrôlée, qui représente, en valeur, le tiers des exportations de vin français. L'interprofession, sous le contrôle d'un Commissaire du Gouvernement, le Préfet de la Région Champagne-Ardenne, organise l'économie de la filière. Ses attributions sont encadrées par le droit européen et par la loi française.

Son fonctionnement dépend des adhérents

Que cela soit la défense, la promotion ou la technique culturale du champagne, c'est au Comité Champagne que tout est décidé de façon globale entre les deux familles puisque ce sont le président de l'Union des maisons de Champagne, Jean-Marie Barillère, et le président du Syndicat général des vignerons, Pascal Férat, qui sont à la gouvernance du Comité Champagne. Près de 100 salariés, pour plus de 50 métiers différents, assurent la mise en œuvre des actions décidées par la gouvernance interprofessionnelle. Qu'il soit juriste, économiste, ingénieur, œnologue, vigneron, communicant ou encore informaticien, chaque collaborateur apporte son expertise au service de la filière Champagne.

De fait, son fonctionnement dépend des adhérents. Son budget est de 19 millions d'euros, il se réalise par prélèvement. De fait, son fonctionnement dépend des adhérents. Par exemple, pour un exploitant agricole, la participation au Comité Champagne est de 133 euros (rendement 2014 plus déblocage). Pour l'expéditeur de 100 000 bouteilles, acheteur de raisins, la participation au Comité Champagne est de 3 828 euros. Ainsi pour la protection de l'appellation il est prélevé 0,5 centimes sur la bouteille et 1 centime par kilo pour la recherche et l'accompagnement technique. D'ailleurs, face à un kilo de raisin qui tourne désormais autour de six à sept euros, ce pauvre petit « centime » peut apparaître un peu « juste » devant le travail accompli par les services techniques pour développer les ressources de la filière.



Comment préparer un bel apéritif ? - Les artisans de l'apéronomie



Le Verbeau, un quartier urbain aux deux visages